

El - Hiouare El - Takafi

" Le dialogue culturel "



*Revue scientifique des études contemporaines en
sciences humaines et sociales*

Revue périodique académique réglementée spécialisée

Prend en charge des recherches scientifiques en sciences humaines et sociales.

Edition automne et hiver 2014

Publiée par le laboratoire de recherche scientifique :« Dialogue des civilisations ,la diversité culturelle et la philosophie de la paix » Mostaganem, Algérie.

" Le dialogue culturel "

Publié par le Laboratoire :*Dialogue Des Civilisations, La Diversité Culturelle Et La Philosophie De La Paix* à l'Université de Mostaganem, Algérie (DIACICULT)

Edition automne et hiver 2014

Dépôt légal 68/CNAISSN/12

ISSN 2253-0746

Droit d'auteur: Conformément à la réglementation en vigueur, tous droits de reproduction sont réservés. Toute reproduction des articles, même partielle, ou sur un support électronique quel qu'il soit est strictement interdite sauf autorisation écrite du directeur de la publication de la revue *EL-HIWAR EL TAKHAFI*.

Edition AGP Adresse : Bire El Djire, Oran, Algérie. **Téléphone**: 0770968335.

E-mail: steagp@gmail.com

Président d'honneur de la revue: Pr. Belhakem Mustapha (Recteur de L'Université)
Directeur de la Revue : Dr. Brahim Ahmed
Secrétaire de la rédaction: Dr. Radji Mustapha

Comité de lecture scientifique

Prof / HAMMANA Boukhari	(Université d'Oran, Algérie).
Prof / EL ZAOUI El Hocine	(Université d'Oran, Algérie).
Prof / BEN JEDDIA Mohammed	(Université de Mostaganem, Algérie).
Prof / MOHAMED MASSOUD Kirate	(Sharjah, Emirats Arabes Unis).
Prof / DAHOM Abdelmajid	(Université d'Alger).
Prof/ BOUSSAHA Omar	(Université d'Alger).
Prof / MOKHTAR Lazaar	(Université de Mostaganem, Algérie).
Prof / EL-NAIMI ibrahim saleh	(Université Doha ,Qatar).
Prof / ABDERRAZAK Guessoum	(l'université d'Alger).
Prof/ LUCA Vanzago	(Université de Pavie, Italie)
D / SAHBI Ben Nablia	(Université du Québec, Montréal, Canada).
Prof/SAIDI Mohamed	(Université de Tlemcen, Algérie).
D / MUSTAPHA Al-Kilani	(Université de Sousse, Tunisie).
D / RACHID Al-Hadj Saleh	(Université El-Furat , Syrie).
D / LAYADI Nacer-Eddin	(Sharjah, Emirats Arabes Unis).
Prof/EL ZAHY Farid	(Institut Universitaire. R. S, Maroc)
Pro/AL MILAD Zaki	(Royaume d'Arabie Saoudite)
D / HAMADI Mohammed	(Université de Mostaganem, Algérie).
D / MARGOUMA Mansour	(Université de Mostaganem, Algérie).
D / ABDEL KARIM Ziani	(Université Emirats Arabes Unis).
D / MALFI Abdelkader	(Université de Mostaganem, Algérie)
D/SIKOUK Kouider	(Université de Mostaganem, Algérie)
D/ALWALI Abdul jaleel Kazem	(Université de Emirats Arabes Unis)
D/Amara Naceur	(Université de Mostaganem, Algérie)
D/Gouasmi Mourad	(Université de Mostaganem, Algérie)
D/ Allegue Karima	(Université de Mostaganem, Algérie)
D/Larbi Miloud	(Université de Mostaganem, Algérie)
D/Nabi Bouali	(Université de Mascara, Algérie)



Conditions de publication d'articles

- L'article doit être rédigé dans l'une des trois langues : L'arabe, le français ou l'anglais.
- L'aspect procédural a également fait l'objet d'une attention particulière ; douze recommandations ont été retenues pour faciliter l'exploitation des articles :
- Article inédit avec précision du nom de l'auteur, sa qualité scientifique avec mention de son adresse dans les trois langues.
- Rédaction sur feuille distincte du nom du chercheur, son adresse, sa qualité scientifique avec résumé ne dépassant pas 150 mots.
- L'article doit être imprimé sur feuille 21/27 suivant caractère NEW ROMAN 12 Microsoft Word XP, et remis accompagné du CD.
- L'article ne doit pas dépasser 15 pages y compris schémas, tableaux et références.
- Références biographiques en fin d'article avec agencement alphabétique.
- Les abréviations doivent être explicitées.
- La présentation des graphes et schémas doit être claire et ne dépassant pas les limites de la feuille normalisée.
- La présentation éventuelle des photos doit être sur papier approprié et en format réduit.
- Tout article sera soumis à l'évaluation avant sa publication.
- Les articles remis ne sont pas restitués à leurs auteurs même en cas de non publication.
- Chaque auteur reçoit gratuitement une copie de la revue dans laquelle il a contribué par un article.
- L'envoi des articles se fait sur adresse e-mail en document attaché.

E-mail : moltaka.mostaganem27@yahoo.fr

Important : Les opinions émises dans les articles publiés par la revue n'engagent que la responsabilité de leur auteur

Terms of use (articles publication)

Cultural Dialogue : an intellectual space, may be called an academy for scientific journal publication, that came into being recently. It welcomes fruitful contributions to its journal via articles and scientific drafts. As its' label indicates, it is mainly focalized on original, purposive, and update researches in the field of human and social science which, despite its appealing need, have not received much attention.

The authors who are interested in the journal should respect the parameters indicated below:

• **Each draft (article) should submit to following patterns:**

• The articles should be written in **Microsoft Word format**. As to the languages, an appropriate font needs to be selected. For Arabic, the required font is "**Teraditional Arabic**" whose seize should be 14. As to foreign languages (French or English), the font type is Times New Roma whose seize should be 12.

• The article should not exceed 15 pages and should have:

• The bibliography (references):

• As is comes to the bibliography, authors should follow a specific style (**APA, MLA, etc.**)

Books, articles and others' references should be listed separately, respecting the order of the bibliographical data.

• The footnotes (more information about some concepts, key words and details about the abbreviations),

• Each page of the article should be numbered,

• The article should be accompanied by the name of the writer, a summary of the article who size should be bound to 5 lines. (is should be written in **Traditional Arabic** whose size should be **12**.)

• The article should include the name of the writer, his scientific backgrounds (in terms of previous researches), and his address in three languages (Arabic, French, and English).

• The graphs, the tables, and figures have to be clear and should not go beyond the borders of the article's pages.

• In case, there are photos, they should be attached to appropriate papers and should be presented in a reduced format.

• Each article will be submitted to an evaluative process before its publication. The journal has the right to adjust some articles formats when necessary, however the contents are will be kept as they are.

• Each contributor (author) will automatically receive a copy of the journal.

• In case, there is a need to bring some changes to the articles' format to fit some parameters of publication, the journal will do that maintaining the content intact.

• The participants' drafts (articles) should be sent on time in an email form to the electronic address below (written in bold).

The articles should be sent to the following electronic address: moltaka.mostaganem27@yahoo.fr

Important:

All the ideas that figure in the journal reflect but the authors' points of view ; the journal is just a mediator between the authors and the readers.

SOMMAIRE

L'auteur	Titre d'intervention	La page
<i>Pr. HALBOUCHE Miloud</i>	<i>La sécurité alimentaire : un enjeu planétaire</i>	<i>07</i>
<i>BENHALIMA Sahraoui</i>	<i>Le changement social entre la rupture et la continuité en Algérie</i>	<i>13</i>
<i>Dr. Mansour KHALED KHODJA</i>	<i>L'école algérienne et les politiques scolaires</i>	<i>21</i>
<i>Dr YOUSFI Amel</i>	<i>Le tourisme au Sahara : un facteur de développement en Algérie ?</i>	<i>34</i>

Le Cours Inaugural de l'année universitaire 2013/2014

La sécurité alimentaire : un enjeu planétaire

Pr. *HALBOUCHE Miloud

*Département des sciences agronomiques, Université de Mostaganem

En préambule :

Boire, manger, quoi de plus naturel à nos yeux d'Hommes du 3^{ème} millénaire ? Ces gestes quotidiens, qui s'inscrivent désormais dans la banalité, nous ont fait oublier à quel point la problématique de l'alimentation de l'Homme a déterminé, à plus d'un titre, de tout temps et en tous lieux, l'évolution et le destin de l'Humanité.

L'Histoire nous apprend que l'Homme a été, à maintes reprises, très proche de son extinction en tant qu'espèce, à cause de la rareté de la nourriture dans le contexte difficile des ères glaciaires, et des phénomènes climatiques et géologiques extrêmes qui ont jalonné le quaternaire.

Nous avons un exemple d'extinction : *Homo Neanderthalensis* a effectivement disparu, il y a 15.000 ans, principalement parce qu'il n'a pas su migrer devant les conditions difficiles de l'Europe glaciaire.

Depuis lors, l'Homme a toujours été confronté au problème de son alimentation, et le développement des sciences et des techniques (qui ont fait par ailleurs beaucoup

de bien à l'Humanité), n'ont fait, en réalité, que déplacer la problématique alimentaire dans l'échelle des préoccupations, au lieu de la régler définitivement.

La sécurité alimentaire à travers les âges

Après le besoin de respirer, celui de boire et de manger représente le deuxième besoin fondamental de l'Homme. Si respirer n'a jamais été une contrainte, le besoin de s'alimenter, par contre, impose des contingences et des exigences quotidiennes, qui ont amené *Homo sapiens* à marcher, et tout en marchant, à changer, à se transformer, à s'adapter. Partant d'Afrique, berceau de l'Humanité, *Homo sapiens* a conquis le Monde entier, jusqu'aux confins de la Sibérie, de l'Asie et de l'Amérique, à la recherche de sa subsistance.

Depuis l'aube de l'Humanité, l'Homme a été chasseur-cueilleur et nomade. Il répondait ainsi au problème de sa sécurité alimentaire par sa mobilité et la recherche permanente de nouveaux espaces et de nouvelles ressources alimentaires, dans un contexte défavorable de glaciation et de perturbations géologiques.

Nécessité faisant loi, l'Homme a développé par la suite des techniques et des outils qui lui ont permis de subsister (au sens propre du terme) et d'assurer sa sécurité alimentaire :

- Il a utilisé la pierre taillée (-2,5 millions d'années),
- Il a inventé le feu (-400.000 ans),
- Il a maîtrisé l'utilisation de l'eau (-20.000 ans)
- Il a aménagé ses abris,
- Il a amélioré ses outils.

A ce stade de l'évolution de l'Homme, la sécurité alimentaire se définissait au niveau du groupe familial, et au niveau d'un espace pertinent en mesure de permettre la chasse quotidienne, la pêche et la cueillette.

La deuxième étape qualitative du développement humain a été l'invention de l'agriculture et la création des premières Cités humaines. Dans le « Croissant fertile », il y a environ 15.000 ans, à la fin de la dernière ère glaciaire, l'homme a appris à observer la nature et les cycles biologiques. Il a alors compris qu'il pourra utiliser ces cycles à son profit. Il a semé et il a récolté. Il a domestiqué les végétaux et les animaux. Il est devenu agriculteur-éleveur et sédentaire. Il s'est socialisé à l'intérieur des Cités et il a diversifié ses activités. Pour la première fois de son histoire, l'Homme s'est soustrait des contingences et des exigences de la nature car il a su assurer sa sécurité alimentaire. Cela lui a permis de développer les artisanats, les techniques, les moyens de transport et les moyens de communication.

La sécurité alimentaire se définissait alors au niveau de la Cité, du village, de la tribu. Elle impliquait le stockage des aliments et un dispositif de distribution sociale.

Vient ensuite une ère de développement très rapide de l'Humanité ; c'est l'ère industrielle qui a commencé il y environ 7.000 ans (âge de cuivre, âge de bronze, âge de fer, protohistoire), avec l'apparition des langues, des premières civilisations autour de la Méditerranée (chaldéenne, égyptienne, phénicienne, grecque, romaine), la constitution des grandes Cités, des Etats et la construction des Empires. Nous notons également l'émergence des peuples en lieu et place des peuplades, c'est-à-dire des communautés humaines liées par une culture identitaire et un système politique dans lequel s'organise le pouvoir. Les ressources alimentaires, les spécificités et les potentialités agricoles de certaines régions étaient devenues objets de convoitises entre les peuples, elles étaient acquises ou perdues soit par les échanges, soit par les guerres et les conquêtes.

Durant cette période, la notion de sécurité alimentaire a acquis sa dimension stratégique. Elle se définissait par la capacité des Etats à assurer l'approvisionnement régulier de leur population, soit par leur propre production, soit par ce qu'ils peuvent échanger ou acheter, soit encore par ce qu'ils peuvent s'accaparer après les conquêtes de nouveaux territoires.

Ou'en est-il de la sécurité alimentaire actuellement ?

Il y a 2 siècles, l'Humanité a connu son premier processus de transformation fondamental qui est la naissance de la révolution industrielle et l'explosion de la technologie. Cette période moderne est caractérisée par la suprématie des cycles mécaniques sur les cycles biologiques et l'hégémonie de l'énergie fossile sur l'énergie naturelle. L'Homme s'est, en quelque sorte, soustrait de la nature. Il a appris à produire toujours plus et toujours plus vite. C'est l'ère de l'*Homo economicus*.

L'Homme a développé son statut (Chasseur-cueilleur, agriculteur-éleveur, artisan, industriel, numérique)

L'Homme a développé son espace de vie (campement, village, cité, métropole, mégapole, métapole).

L'Homme a développé sa démographie (1 Milliard en 1800, 2 Milliards en 1900, 6 Milliards en 2000, 9 Milliards en 2050).

Ce développement ne se serait pas produit si l'Homme n'avait pas assuré ses ressources alimentaires. De tout temps, il a su tirer de la nature les moyens de sa subsistance. Mais ce développement tridimensionnel a provoqué, concomitamment, l'émergence de 3 problématiques majeures qui ne sont pas encore résolues :

L'homme a épuisé les ressources naturelles, soit par un excès de prélèvements, soit encore par les effets néfastes des pollutions diverses.

L'homme a appauvri la biodiversité. Entre 1970 et 2008, la biodiversité a chuté de 30% à l'échelle du Globe (WWF). Sur les 70.000 espèces végétales et animales supérieures enregistrées par l'UICN, 21.000 sont menacés d'extinction, et il en disparaît effectivement 1 espèce par jour.

L'homme a changé le climat. Les actions anthropiques ont imprimé un processus irréversible de réchauffement et de changement climatique, au moins à hauteur du siècle.

Actuellement, le problème de l'alimentation humaine et celui de la sécurité alimentaire s'inscrivent à la confluence de ces trois problématiques majeures.

Alors, est-ce à dire que, dans peu de temps, l'Humanité n'aura plus de quoi manger ?

En fait, la problématique alimentaire mondiale ne se pose pas (ou pas encore) en termes de disponibilité ou de quantité. Elle dessine seulement des profils alimentaires déséquilibrés, et dont certains sont dramatiques. Nous ne sommes pas égaux devant la nourriture.

- Le profil de la faim et de la sous-nutrition sévère (1 Milliard d'êtres humains)
- Le profil de la malnutrition de carence (3 milliards d'êtres humains)
- Le profil de la malnutrition d'excès (1 Milliard d'êtres humains)

Si, pour 1 Milliard d'individus, le problème se pose en termes de survie, pour la majorité de

la population humaine le problème réside dans son mauvais rapport à l'alimentation, et l'incidence sur la qualité de vie et la santé. Dans le Nord comme dans le Sud, les modèles alimentaires posent un vrai problème de santé publique.

...et la sécurité alimentaire dans le futur ?

A l'échelle humaine, au cours même de ce 21^{ème} siècle, l'alimentation humaine va se poser en termes de sécurité alimentaire, au niveau mondial, devant les changements induits par le réchauffement climatique.

Il est établi par le GIEC que les actions anthropiques de l'homme depuis 2 siècles ont enclenché un processus de réchauffement climatique irréversible de la planète. Nous gagnerons, en moyenne 4 à 5°C de réchauffement global à l'horizon 2050. Ce réchauffement sera de 3 à 5°C dans les zones équatoriales et tropicales, et de 5 à 8°C dans les zones arctiques, antarctiques et polaires. Il sera accompagné par une modification des cycles pluviométriques selon la même logique : les zones équatoriales et tropicales vont perdre en pluviosité, tandis que les zones arctiques, antarctiques et polaires vont recevoir plus de pluie.

Le réchauffement climatique actuel (de l'ordre du degré Celsius) provoque déjà des épiphénomènes observables liés aux perturbations et aux instabilités climatiques (sécheresses sévères, précipitations violentes et inondations, typhons et cyclones plus fréquents, déplacement des saisons, etc.), mais aussi ce que l'on peut appeler des méta-

phénomènes qui vont se traduire par un glissement durable, vers le Nord et vers le Sud de la planète, des systèmes agro-écologiques, à l'horizon 2050.

Ainsi, les zones équatoriales et tropicales vont évoluer vers des systèmes de plus en plus arides et semi-arides, tandis que les zones froides et polaires vont évoluer vers des systèmes humides et tempérés. Le résultat sera que les ressources alimentaires vont se déplacer vers le Nord et vers le Sud. Et nous arriverons, par la force des choses, au fameux paradoxe de Pareto où 80% de la population mondiale va vivre dans des zones qui ne peuvent fournir que 20% des ressources alimentaires mondiales.

L'Amérique du Sud, l'Europe du Sud, de vastes étendues d'Europe centrale et d'Asie, l'Asie du Sud, vont se retrouver en situation de déficit alimentaire alors qu'ils assurent actuellement la sécurité alimentaire mondiale, tandis que des régions froides, peu peuplées, comme le Canada, l'Alaska, la Sibérie, les pays nordiques d'Europe vont devenir des zones à fort potentiel agro-écologique.

On comprendra alors que cette configuration est porteuse de dangers et de conflits potentiels futurs. Elle va mettre l'humanité devant le dilemme de sa sécurité alimentaire car on conçoit mal que les populations vont se déplacer aussi facilement, au gré du glissement des agro-systèmes.

Comment va réagir l'Humanité devant cette situation ?

Les schémas directeurs d'actions mis en place par les Conférences sur le réchauffement climatique (Rio-1992, Kyoto-1997, Doha-2012) préconisent deux catégories de mesures :

- Des mesures d'adaptation au changement climatique par l'élaboration de Plans climat nationaux,
- Des mesures d'atténuation du réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Mais ces mesures seront-elles suffisantes pour inverser la tendance ?

Elles produiront leurs effets certes, mais pour sauver durablement la planète, il faudra que l'Humanité soit capable de mobiliser toute son énergie, sa science, sa conscience et sa sagesse, pour faire en sorte de léguer aux générations futures une Mère-Terre aussi féconde et aussi nourricière que celle que nous avons reçu de nos ancêtres. Je me rappelle ici une citation d'Antoine de St-Exupéry, avec laquelle feu le Professeur Ouali avait conclu son cours inaugural de l'année 2009/2010 sur la thématique de l'environnement : « Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants ».

Cette citation souligne combien notre responsabilité est engagée, au moins en ce qui concerne le futur alimentaire de l'Humanité.

...et la sécurité alimentaire de notre pays ?

L'Algérie, de par sa position et ses caractéristiques géo-climatiques, est un pays où les ressources alimentaires sont rares

(rareté de l'eau, rareté des terres arables, système climatique aride et semi-aride) et où la démographie est explosive. Donc, nous sommes déjà, et depuis longtemps, dans un système agro-écologique très fragile. Nous importons, bon an mal an, entre 70 et 80% de notre consommation de biens alimentaires, tandis que nous sommes pratiquement invisibles sur les marchés internationaux quand il s'agit d'exportation de biens alimentaires.

Notre développement agricole se déploie surtout dans les filières vivrières (légumes, fruits) et pas suffisamment dans les filières stratégiques et industrielles (céréales, lait, viandes) qui font la puissance agricole.

A cette situation déjà difficile vont s'ajouter les impacts du réchauffement climatique. Nous gagnerons 4 à 5°C de réchauffement moyen et nous perdrons 100 mm de précipitations à l'horizon 2050. Nos climatologues ont déjà enregistré un déplacement durable de 60 à 100 Km vers le Nord, de l'isohyète 400. Nous serons 50 millions d'Algériens, vivant sous un climat chaud et aride, sur une frange de terre encore plus étroite, rognée par l'avancée du désert.

Il y a là, évidemment, tous les éléments d'un scénario-catastrophe programmé, mais est-ce à dire que nous n'avons pas en main les solutions de notre avenir ?

En réalité, notre pays dispose des voies et moyens qui lui permettront de faire face aux difficultés. Les politiques à mettre en place

résident, à mon avis, en deux axes stratégiques essentiels :

- Une politique de diversification des ressources en eau, qui est déjà largement engagée, mais qui doit être poursuivie. L'Algérie est assise sur une des plus grandes nappes aquifères fossiles du Monde qu'on peut mobiliser pour les régions du Sud, en sus du dessalement d'eau de mer, et du captage des bassins versants.
- Une politique audacieuse, outrancière mais raisonnée, de reforestation du pays, pour que non seulement l'Algérie devienne un puits de carbone, mais aussi et surtout pour la capacité de la forêt de modifier favorablement le climat, de protéger les écosystèmes et de reconstituer les sols.

En conclusion

L'Homme, depuis 2 siècles, entraîné par les défis de son développement, s'est quelque peu départi du devoir d'humilité et de respect qu'il doit à cette planète. Il a détruit, il a prélevé, il a pollué au delà de toute limite. De l'avis des experts, les systèmes naturels, biologiques et environnementaux ont dépassé leur bio-capacité. Quasiment tous les cycles de régulation et de reproduction naturels sont rompus ou perturbés. Il n'est donc que justice que la nature se rappelle à l'Homme, et lui

rappelle sa vraie place dans l'ordre naturel. Selon le WWF « la nature doit être au fondement de notre bien-être et de notre prospérité. Nous pouvons réduire notre empreinte en produisant plus avec moins, et en consommant mieux, plus raisonnablement et moins ».

Et enfin, en guise d'épilogue, je ne terminerai pas ce cours sans apporter ma note philosophique personnelle. Je n'ai choisi ni une citation hautement percutante, ni un citateur célèbre. Je l'ai simplement entendue dans la bouche d'un extraterrestre, dans un vieux film de science-fiction, s'adressant aux humains et disant : « Si, un jour, vous arriverez à ne connaître ni la faim, ni la guerre, ni la souffrance, alors seulement vous serez des êtres comblés ».

Le changement social entre la rupture et la continuité en Algérie

BENHALIMA Sahraoui M.C "A"

-Université de Mostaganem Algérie

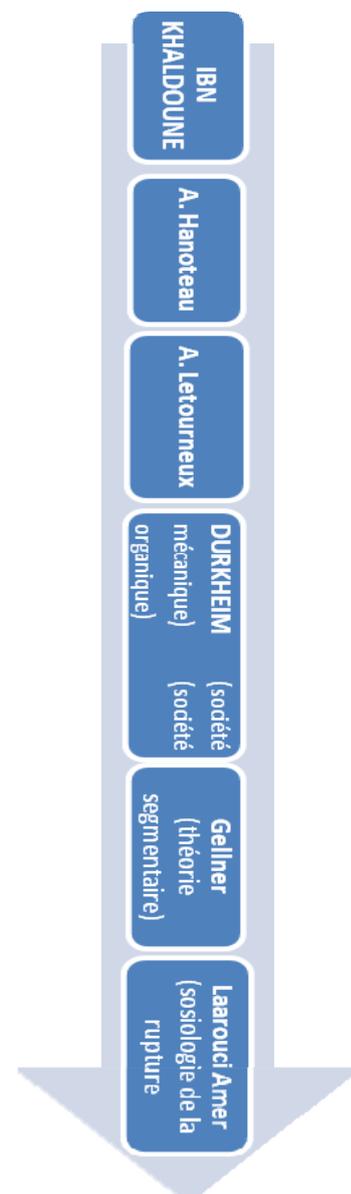
Introduction :

Le changement social est un état dynamique très important qui participe à la modification des traits caractéristiques des sociétés et des civilisations ; mais qui participe aussi à la consécration de la dis/continuité des éléments culturels de toute société qui aspire au changement.

Dans cette perspective, la société magrébine a subi plusieurs changements sociaux et politiques remarquables à travers sa longue histoire qui ont permis aux chercheurs d'examiner en profondeur les lois qui les régissent, et ce, par l'adoption de différentes approches méthodologiques, à savoir l'approche *Khaldounienne* (relatif à IBN KHALDOUN (1332-1406) Célèbre historien et philosophe de l'histoire arabe et berbère il s'intéressait beaucoup à l'analyse du pouvoir politique) et celles d'anthropologie occidentale contemporaine qui, en fait, trouvent leurs fondements épistémologiques dans la pensée dite *Khaldounienne*.

Cette pensée fondatrice du concept, a mis en évidence le **Changement Cyclique** grâce au concept de la **Rupture** qui s'installe à tous les niveaux ou à toutes les dimensions, à commencer par celle confessionnelle, et en se terminant par les autres éléments les plus infimes de la culture sociétale et individuelle ; cependant le concept de la **Continuité**, est complètement exclu de cette analyse qui concerne l'accumulation des changements le long des différentes étapes de l'évolution de la société.

A cet effet, on peut illustrer cette vision Khaldounienne par les écrits des anthropologues de divers horizons et écoles en mettant en exergue cette tendance anthropologique dans l'explication des changements segmentaires dans la société, en affirmant que cette conception est d'origine *Khaldounienne* ainsi qu'il est représenté dans le schéma suivant :



De notre part, nous avons adopté la théorie de la sociologie de la rupture de LAAROUCI Amer (sociologue tunisien) qu'il a appliquée aux sociétés magrébines, dans une perspective Khaldounienne qui est à l'origine comme stipulé dans le schéma ci-dessus. Ainsi, et dans ce contexte, nous pouvons parler de la société algérienne comme étant une société historiquement magrébine, qui peut servir comme cas ou modèle pour l'application du concept du changement segmentaire, tel conçu par LAAROUCI et dans la même perspective Khaldounienne selon hypothèses suivantes:

- La société algérienne a connu durant son histoire un changement à travers un ensemble de différentes ruptures sur tous les plans : social, culturel et politique ;
- Sur le plan culturel : il semble que la société algérienne, de par ses composantes culturelles, est une société hétérogène, que ce soit par sa dimension éthique ou sa dimension esthétique. puisque selon l'analyse logique c'est une société intrinsèquement partagée et sans capital symbolique en commun. '*Appeler aux bienfaits et dénoncer la malfaisance*' par exemple est, dans les sociétés caractérisées par un certain ordre moral et social, un phénomène social impliquant une solidarité tacite, qui assure la paix et la sécurité des citoyens dans ces sociétés dites harmonieuses. C'est la conscience collective qui y veille sur le respect des valeurs et des normes sociales. Ceci dit, on peut parler de l'ordre social dans une société donnée lorsque les individus imposent les uns sur les autres une conformité des normes qui les gouvernent, et lorsque les rapports sociaux qui les unis sont durables à l'intérieur de la famille, à l'école et même dans la rue surveille, règle

et impose des contraintes sur toute forme de délinquance ou de brigandage. Ce mode de vie social est dispendieux pour le délinquant par rapport à celui des sociétés hétérogènes ou moins homogènes.

- La fonction culturelle¹ consiste à adapter le biologique au social, la place de la culture, son rôle et sa fonction dans ce conflit comme un pas pour comprendre ses relations avec les autres questions de la société et de l'histoire comme la renaissance, l'identité, la modernisation ou la rationalité il s'agit de comprendre ses rapports avec les questions sociales et/ou historiques (renaissance, identité, modernité, rationalisme).²

ENQUETE DE TERRAIN

- à ce stade, une question importante nous interpelle : ces apparences culturels négatifs se reflètent-ils dans les représentations des élites politiques et scientifiques (notre enquête consiste à questionner 40 enseignants universitaire de différentes spécialité) ?

Cette conception nous mène à supposer et admettre que l'élite scientifique (les professeurs des universités dans notre recherche) est influencée par cette situation négative à travers leur représentation du pouvoir politique non clair du changement social qui reflète leur asservissement à une structure culturelle en crise, comme stipulé ci-dessus.

Partant de ces hypothèses, nous avons entamé l'analyse de ces phénomènes et la collecte de notre corpus suivant une méthode de travail de terrain, et en procédant par la technique de l'entretien et la lectures croisée du contenu de ces

¹ - Farid Bencheikh, Du terrorisme. Autopsie de la tragédie Algérienne aujourd'hui, Edition rocher noir 1995.p43.

² - Burhan Ghalun ,malaise d'une nation

entretiens ; selon la règle de l'analyse du contenu-discours afin d'aboutir à des résultats qui puissent expliquer les représentations de l'élite universitaire (les enseignants) du pouvoir et du changement social.

Nous signalons que les entretiens comportent des questions relatives au sujets d'ordre politique, au sources d'information, à la confiance aux institutions de l'Etat et au pouvoir politique, ainsi que la confiance aux institutions de la société ; les représentations du pouvoir et de la pratique démocratique, le thème de la citoyenneté, à la prospection de l'avenir, donner son opinion (le professeur) sur des questions comme les campagnes de christianisation en Algérie, les discordes interconfessionnelles comme le sujet du christianisme et l'ibadisme des MOZABITES (confession religieuse en Algérie géographiquement située dans le sud à GHARDAIA issue historiquement des ROSTOMIDES le royaume de Tahert (777-909)) c à d donner son avis sur les valeurs de la différence (diversité) et la tolérance, - l'accumulation- ou l'occlusion qui nourrit la rupture et l'intégrisme.

Qu'est-ce qui relie représentations, changement social et pouvoir ? Trois concepts que seul le génie de l'écriture peut regrouper théoriquement. Dans la réalité on ne peut imaginer des individus qui vivent dans une société donnée sans qu'ils n'évoquent leur passé, tout en vivant le présent et en aspirant à un avenir quelconque ! Telle est la formule qui regroupe les représentations accumulées au fil du temps, sous forme de clichés communs aux individus d'une société gouvernée par un pouvoir chronique qui consiste dans le pouvoir politique unissant les individus autour des références symboliques. C'est entre le pouvoir et la société que les institutions et les systèmes symboliques fonctionnent au fil du temps,

changeant ainsi les valeurs pour que l'invariable reste toujours variable, c'est le changement social.

Nulle société ne reste otage d'une seule période stagnée, c'est pourquoi l'émergence de mouvements sociaux est une chose normale qu'ils soient idéologiques secrets ou manifestes, régionaux, ethniques ou nationaux, renfermant des niveaux de conscience et des degrés d'organisation et représentant des rebellions spontanées. Il s'agit d'un mouvement social qui a une identité donnée, une référence ou des symboles qui le caractérisent, mais qui ne recherche pas à s'approprier le pouvoir politique dans une société historiquement, confessionnellement et ethniquement minée comme l'Algérie, qui a subi des campagnes de colonisations, de protectorats et de conquêtes.

L'hypothèse :

La société Algérienne souffre d'une crise éthico-esthétique, c'est-à-dire une crise culturelle, donc l'existence d'une rupture -(et non pas continuité et communication donc construction)- historique, avec une incapacité de construire un système de valeurs communs aux individus de la société.

-L'apparition de comportements violents matériels et morales exprime un incivisme et une crise de communication au niveau des valeurs qu'elle soit morale ou esthétique.

une société conflictuelle, et contradictoire sur le plan des idées et des comportements, où la violence constitue un indice de rupture, et où les espaces et tout ce qui caractérise la société a changé : habillement, gastronomie, comportements...etc. les indices de toute société soumise au changements ,car dans toutes les sociétés en voie de développement les changements accélérée dans les structure économiques, engendre des tensions et des écarts entre la culture de la société et les choses (conflit idée/matière).

La structure est invariable (rigide), et pour qu'elle se transforme elle doit être décomposée et remplacée par une autre structure. La révolution est la seule force qui permet de passer d'une structure à une autre.

Dans les sociétés traditionnelles, tout renouvellement dans les valeurs et dans la technologie, touche inévitablement la totalité du système social, engendrant ainsi des changements sociopolitiques sous formes de résistances.

A l'exception des sociétés qui ont été divisées et anéanties en Amérique latine, où les colonialismes espagnol et portugais ont démolis les anciennes civilisations (Maya, Inca, et aztèques), aucune autre société au monde n'a connu une pareille destruction culturelle et sociale qu'a connue l'Algérie.

Après la fermeture des écoles coraniques, la société algérienne a subi une amputation dangereusement profonde, qui a créée plusieurs ruptures aussi graves que différentes : La première rupture **1890** (l'effondrement de la société après avoir été frappée, de l'Oranie jusqu'aux Aurès). La deuxième rupture (1926)**1929-1936** (l'action politique est devenue oublier le passé et préparer l'avenir. La dernière rupture **1954** (le refus catégorique de la situation, après **1962**. Les choses ne sont plus comme avant).

L'hierarchie sociale :

L'existence de formes d'inégalité structurelle entre les différentes communautés de la société quant à l'accès aux richesses matérielles et symboliques. Si toutes les sociétés recouvrent une certaine forme d'hierarchie, les énormes écarts dus à la révolution et à la violence n'émergent que dans les systèmes qui se constituent sous cadre de l'Etat. L'hierarchie des classes sociales est plutôt caractéristique des sociétés modernes, où les valeurs et les comportements s'influencent

mutuellement et où le réseau de la communication constitue un important indice pour connaître la communauté, de même que la manière de circulation de l'information témoigne de la forme et de l'organisation de la communauté : plus les individus détiennent des informations suffisantes sur leur groupe, plus ils parviennent à résoudre leurs problèmes.

L'identité nationale:une identité locale :

Les nouveaux repères déterminant l'identité collective (la guerre de libération en particulier) n'ont pas pu effacer de façon définitive l'influence des paramètres locaux (tribu, famille, clan) ; et ce n'est pas les occasions qui permettent aux individus comme aux groupes d'afficher leurs appartenances locales qui manquent! (Activités politiques, culturelles, sportives,...). A cet effet, nous nous demandons si l'identité nationale, en phase de genèse, se nourrit de la vraie citoyenneté, ou bien elle se base uniquement sur des appartenances qui demeurent toujours particulières (locales)?³

Quoi qu'il en soit des intentions des acteurs du changement, on ne peut -pour reprendre les termes de Crozier Michel- changer l'Homme par un décret ou une loi !

Le résultat final de notre recherche sur la représentation de la citoyenneté, du pouvoir politique et du changement social chez les enseignants a révélé ce qui suit :

1. **Le concept de la démocratie :** on a constaté que le taux représentant l'acte politique, qui consiste à signer une requête, est très faible 20%, contre 75% représentant ceux qui s'abstiennent, si l'on sait que le taux représentant l'intérêt porté à la politique chez

³ - actes du colloque : Quel avenir pour l'anthropologie en Algérie ?.....

les professeurs est de 47%, ce qui signifie que les enseignants s'intéressent plutôt plus qu'ils ne s'engagent, comme s'ils étaient de simples spectateurs !

Le taux de confiance est de 42,5% contre 10% de non confiance : un écart bien clair qui favorise la confiance en général, sans toutefois dépasser les 50%.

Théoriquement, les enseignants pensent que la Démocratie et l'Islam : se correspondent (29 représentants 72,50%) ; s'opposent (4 représentant 10%) ; Neutres (7 représentant 17,5%).

2. **Le système politique :** on constate que le taux le plus élevé était ; le système qui convient le mieux à l'Algérie est : le système parlementaire constitué de partis politiques (nationalistes, Islamistes) 17,50%. Aussi les enseignants se représentent à égalité deux systèmes: le système parlementaire constitué de partis politiques (nationalistes, Islamistes, Laïques) 15%. et le système qui applique la Charia Islamique mais sans partis politiques 15%. les parties sont à égalité chez les professeurs

Les représentations se rapprochent, et entre les trois pourcentages les partis laïques ne figurent qu'une seule fois, tandis que les parties nationalistes et islamistes se répètent deux quatre fois pour chacun.

Comparaison comparativement à une autre étude faite⁴ quatre pays arabes (l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et l'Algérie) selon les tendances religieuses entre 2000 et 2002 on s'est basé sur les

réponses antinomiques (j'approuve profondément/ je m'y oppose fortement) nous dévoile que le taux le plus élevé de notre étude est de 50% pour la réponse C : Les compétents doivent occuper les postes et le pouvoir sans condition de religiosité ou de nationalisme. Tandis que 5% étaient pour : les religieux doivent occuper les postes et le pouvoir.

Cependant concernant l'étude mentionnée ci-dessus, la réponse par 'j'approuve profondément' était de 53% pour : "ceux qui ne croient pas en Dieu ne doivent pas prendre les postes officiels. La réponse par "je m'y oppose fortement" représente 9% contre 13% j'approuve profondément pour : il est préférable pour ce pays que des gens d'inébranlable vertu religieuse occupent les postes (généraux). je m'y oppose fortement 20%.

Ces taux expliquent la représentation des enseignants de la relation entre la religion et le pouvoir politique. Le rapprochement qui existe entre eux témoigne la tendance générale qui explique la contradiction de ces représentations.

3. **Niveau de la démocratie : indices de la démocratie :** nous concluons que les enseignants sont conscients de la dimension confessionnelle dans la détermination de l'identité et c'est une représentation de l'Histoire dans la construction d'une identité basée sur un passé lointain. On trouve cette dimension officiellement consacrée lorsqu'il s'agit d'écrire l'histoire de l'Etat la dynastie Rustumide -le royaume de Tahert (777-909)- comme étant le premier modèle de l'Etat national. Mais le plus captivant c'est que le pourcentage de 57,5% pour la doctrine Ibadite se rapproche du taux de la tolérance avec le christianisme 50%. Alors Que signifie cela ? les enseignants se représentent-ils le contraire de leurs actes ? ou plutôt/les pourcentages indiquent une rupture mentale avec le passé, celui de l'Etat Rustumide ? ou au contraire, une réconciliation

⁴ -Antony Giddens, sociologie

avec ce passé ? On constate que le taux des enseignants optimistes est de 57,5%, et correspond exactement au taux de ceux qui sont tolérants vis-à-vis de l'Ibadisme. Pratiquement le même taux (50%) de tolérance vis-à-vis du Christianisme. Peut-on dire que la tolérance se rapporte mentalement au taux de l'optimisme ?

Nous remarquons que le taux de tolérance (50%) dépasse largement celui d'intolérance (22,50%); ce qui est théoriquement positive quant à la représentation de la démocratie et des mécanismes du pouvoir, mais aussi un indice positif du changement des mentalités.

Le retour des Harkis et de leurs enfants en Algérie:

La réponse à cette question s'est balancée entre le refus catégorique d'une part, vu ce que cette catégorie évoque dans l'imaginaire comme clichés négatifs accompagnés de commentaires comme : régression de l'élan révolutionnaire et une trahison historique envers la révolution, le retour de la trahison, c'est inquiétant et cela va empirer la situation, ils ne peuvent pas rentrer, ne change en rien la carte politique, comme touriste, ce n'est pas une bonne chose, que dieu nous préserve...etc. l'ensemble des réponses représente 52,50%.

Mais d'autre part, des réponses voient que le retour des fils de Harkis est possible, mais sans leurs parents, tout en évoquant des commentaires comme : le problème est avec le Harki quant à son fils....? Aucune âme pécheresse ne portera le péché d'une autre âme...etc. Les enfants n'assument pas les actes de leurs parents, leurs fils oui, les fils oui les parents non 10%.

Il y avait aussi des réponses conditionnées comme : s'ils font preuve de nationalisme ; oui pour les compétents ; que dieu pardonne les actes

du passé à condition de la justice entre tous les fils de la nation ; ils sont les bienvenus à condition d'être loyal au pays (10%). Quant aux réponses qui ne s'opposent pas au retour des Harkis et de leurs fils : oui pour qui veut ; pourquoi pas (5%). Les réponses neutres représentent 22,50%.

Dans notre étude, la confiance ou la crédibilité de la presse n'a pas dépassée 15%, ce qui signifie que la classe lettrée est moins confiante en la crédibilité de la presse, tandis que ceux qui n'ont aucune confiance représentent 75%.

Les entraves de la démocratie :

Nous remarquons d'une façon très claire que le taux de non confiance est très élevé : les trois quarts des enseignants (72,5%) ne font pas confiance aux ministres, c'est-à-dire aux individus. Par contre, font confiance en la personne du président 42,5%. /avec un taux de confiance 20% très faible relativement en le comparant au taux de confiance élevé

Nous remarquons aussi que le taux de non confiance aux institutions est très élevé 77,5% contre 12,5% de confiance, ce qui signifie que les enseignants n'ont pas confiance aux institutions également. De même pour le parlement : taux de confiance 12,5% ; 12,5% pour société civile ; mais pour le taux de non confiance ou confiance relative : parlement 77,5%, société civile 72,5%.même remarque avec un léger changement quant à l'accroissement du taux de confiance en l'institution de Justice 30% par rapport au parlement et aux parties politiques.

Il est à constater que les choses diffèrent ici, le taux de confiance 45% se rapproche de celui de non confiance 40% : pas de couleur grise ici, il y a ceux qui la voient noire et il y a ceux qui la voient blanche.

L'un des paradoxes est le contraste entre le taux de confiance dans les individus et le taux de confiance dans les institutions sociales et politiques.

Les parties politiques : on constate les mêmes remarques pour le parlement confiance 12,5% ; société civile 12,5% ; mais le taux de non confiance ou confiance relative : parlement 77,5%, société civile 72,5%.

Les interviewés trouvent que la crise de la société algérienne bascule entre une crise de valeurs et /de/ morale 37,5% et une crise de pouvoir 27,5%.

Conclusion sur les représentations des enseignants :

Les enseignants n'ont confiance ni aux individus ni aux institutions ; ils se représentent les questions mais ne s'engagent pas, et de façon générale ne se distinguent du reste de la société que par leur niveau d'études.

L'analyse scientifique se heurte aux mentalités des individus qui déforment la réalité plus qu'ils ne la rapportent (l'individu ressemble au malade dans sa façon de s'exprimer) ; le phénomène social n'est pas seulement une production sociale mais une dérivation de la société ; les enseignants préfèrent la démocratie (le pluralisme) mais au singulier, ils refusent le pluralisme doctrinal ou confessionnel.

Les enseignants se caractérisent par une sorte de non norme –ANOMIE-, de perte de confusion, terme créé par Durkheim pour décrire le sentiment de frustration chez l'individu qui est sans objectifs à cause des opérations de changements, ce qui conduit à perdre les normes sociales qui devraient jaloner le comportement individuel.

Il existe une contradiction au niveau des représentations chez les enseignants, entre ce qui est (la réalité) et ce qui devrait être (un devenir

changer en fonction des situations et des contradictions sociales), entre la représentation et la pratique, la contradiction entre la culture de la famille et la culture du pouvoir, entre la genèse (récente) et le pouvoir (une légalité traditionnelle dominante). L'enseignant se représente son image comme acteur, alors qu'il n'est qu'un simple spectateur ; comme actif dans le changement alors qu'il n'est en réalité qu'un passif.

Nous n'avons trouvé chez les enseignants aucune idéologie qui les caractérise en tant qu'acteur dans la continuité qui garantit aussi la continuité de l'identité des individus du groupe, la stabilité des représentations sociales préserve l'identité du groupe, dans la mesure où les individus recopient et imitent les valeurs et les comportements du groupe auquel ils souhaitent appartenir par préférence au groupe auquel ils appartiennent ; mais là, il n'y a pas d'idéologie qui unit même l'élite lettrée.

Les réponses des enseignants interrogés dévoilent la grande importance du facteur religieux dans la constitution de l'identité nationale, de même pour l'élément histoire, qui est le discours du mouvement nationaliste en l'occurrence, qui a construit son discours sur le danger extérieur dans des sociétés qui vivaient un cas particulier dans une période particulière (le colonialisme), et c'est exactement le problème de l'Etat national, ostensiblement affiché dans les termes et concepts : la Nation, la cite, la nation nationale ,la géographie, les frontières, l'Histoire, le passé, la langue, les constantes les facteurs en commun, histoire basée su l'Autre, le colonialisme, conquête, effondrement, protectorat. Des significations linguistiques refusant l'Autre ou l'acceptant.

L'Islam, en tant que phénomène religieux, ne peut être réduit à un ensemble d'idées abstraites et isolées des autres phénomènes sociohistoriques

qu'a connu et connaît toujours la région musulmane, la genèse historique du phénomène islamique, dans ses différents sociétés, inclut des éléments psychologiques, imaginaires, sociaux et politiques à la base même de la structure anthropologique de l'Islam contemporain, c'est pourquoi l'efficacité symbolique a pu se manifester dans l'histoire de toutes les sociétés musulmanes, malgré leurs diversités ethnolinguistiques. ce qui se montre à travers les guerres de libérations qui s'étaient couronnées le diadème de la sacralité- Le DJIHAD, martyre...etc. Comment une forme systématique et un ancien acte d'opposition politique peut naître d'un acte moderne ou contemporain ? Ou est-ce plutôt les nouvelles formes d'organisation et d'opposition politique contemporaines qui sont le simple reflet des anciennes formes ?

L'école algérienne et les politiques scolaires

Dr. Mansour KHALED KHODJA*

Introduction:

Traiter des origines de l'école algérienne, requiert une connaissance profonde des différents changements qu'a connus la société algérienne sur le plan socio-culturel, politique et économique, et une analyse détaillée des différentes ères historiques par lesquelles est passée l'Algérie depuis le début du XIXe siècle.

Les structures éducatives de l'Algérie pré-coloniale ont été torpillées par la colonisation française. «Le Processus de dépossesion mis en branle par Bugeaud a commencé avec la confiscation des terres habous appartenant à la fondation pieuse « la Mecque et Médine», spécialisée, entre autres choses, dans le financement de l'éducation des enfants et des adolescents. Ce qui a contribué à l'effondrement du système éducatif traditionnel de l'Algérie d'avant 1830.»¹

L'Algérie avait, en 1830, le même taux d'alphabétisme que la France. « L'instruction primaire, rapporte le général Daumas, était beaucoup plus répandue en Algérie qu'on le croit généralement...la moyenne des individus de sexe masculin sachant lire et écrire était au moins égale à celle que les statistiques départementales ont fait connaître pour nos compagnes.»² En effet, le taux d'alphabétisme de la population algérienne a été estimé à 40 % à cette époque. Quant à la scolarisation des enfants, « toutes les tribus, tous les quartiers urbains avaient leurs maîtres d'école avant l'occupation. »³

Sur le plan qualitatif l'enseignement traditionnel n'était pas suffisamment structuré pour

que l'on puisse le comparer à celui du pays colonisateur. La médiocrité des conditions de vie des Algériens de l'époque et l'inexistence d'un Etat central étaient à l'origine de cet état de fait.

Au début des années 1930, avec l'apparition de l'association des Savants musulmans, on a réclamé beaucoup d'écoles coraniques pour la population autochtone, depuis lors cette dernière s'est propagée très rapidement dans tout le pays.

Cette association ainsi que tous les autres mouvements nationalistes de cette époque (l'Etoile Nord-Africaine), (Fédération des Elus Musulmans), (le Parti Communiste Algérien) (le Mouvement des Triomphes des Libertés Démocratiques) ont milité pour le droit à l'éducation pour la population indigène.

C'est ainsi que le peuple algérien a pu disposer de ses propres madrasas. En 1955 les Ulémas, avaient 193 écoles (dont 38 Madrasas) où les enfants indigènes pouvaient suivre les enseignements traditionnels coraniques ou modernes donnés en langue arabe. Ces établissements ont continué de fonctionner jusqu'à l'indépendance du pays en 1962.

2.1. LES ORIGINES DE L'ECOLE ALGERIENNE:

2.1.1. L'école coranique traditionnelle algérienne (la médersa) :

L'école traditionnelle dite "coranique", ancêtre de l'école algérienne moderne a existé bien avant la domination française en 1830. Elle a été victime d'une vaste marginalisation, voire d'une

destruction totale dans certaines régions, l'Etat colonial à la suite de la confiscation des biens et fondations pieuses (habous). En effet, le capitaine Charles Richard et ses amis « professaient volontiers que lorsque les écoles coraniques seraient tombées en poussière et le peuple arabe retourné à l'ignorance des premiers âges il serait alors possible de lui apprendre quelque chose.»⁴. Dans son rapport sur les moyens employés pour assurer la pacification de l'Algérie, le général Ducrot affirme clairement : «entravons autant que possible le développement des écoles musulmanes, des Zaouïas...tendons en un mot au désarmement moral et matériel du peuple indigène.»⁵

En revanche, cette école a repris son statut social en tant qu'institution de formation qui a son poids au sein de la population indigène, et ce depuis la venue de l'association des Ulémas en 1931. A partir de cette date l'école coranique s'est répandue partout en Algérie en assurant un enseignement de base en langue arabe basé sur des disciplines religieuses à environ 100 000 élèves algériens. Mais 18 % seulement des enfants scolarisables sont inscrits dans les écoles primaires à la veille de l'insurrection de 1954.

2.1. 2. L'école française moderne en Algérie :

Dès 1930 les autorités coloniales, qu'elles soient militaires ou civiles ont considéré l'instruction comme l'un des moyens les plus efficaces pour parvenir à soumettre la société algérienne à la domination française. Léon Roches, le concepteur de l'école franco-arabe, a voulu établir en 1945 des collèges dans lesquels seront admis des fils de chefs et de jeunes colons «de manière à ce que (ces derniers) pénètrent tellement l'arcanum de la constitution musulmane pour qu'ils deviennent capables de gouverner les musulmans.»⁶ «Bugeaud s'est vivement opposé à l'idée de former «des futurs officiers ou interprètes»

d'origine algérienne en prétextant que «Jugurtha s'était formé dans l'armée romaine.»⁷

«L'idée de pacification de la population algérienne par la scolarisation a été mise en œuvre par le contrôle de la première Académie d'Alger dès 1850 par le gouverneur général en Algérie. « Le ministère de la guerre qui administrait l'Algérie, ordonna durant la même année l'ouverture de six écoles françaises dont quatre pour filles en vue de scolariser gratuitement les enfants algériens des grandes villes. Le matin était consacré à l'apprentissage de l'arabe coranique et l'après-midi à l'enseignement du français.»⁸

La gestion des écoles réservées aux colons était assurée par le ministre de l'éducation à Paris, alors que les écoles arabes-françaises ont été gérées par les officiers des bureaux arabes en Algérie. En 1865, l'école normale d'Alger fut ouverte pour former des maîtres initiés à l'usage de l'arabe parlé aux écoles arabes-françaises. Tous ces efforts déployés par l'administration française avaient pour but de consolider l'ordre colonial imposé à la population algérienne. Fort heureusement, l'instruction au lieu d'être un moyen de soumission ou d'aliénation seulement, a été une arme à double tranchant qui a contribué à faire sortir le peuple algérien et à lui faire prendre conscience de ses droits légitimes confisqués.

2.1.3. L'appareil éducatif au lendemain de l'indépendance :

À l'indépendance, le départ des Européens crée un énorme vide à combler au sein du système éducatif légué par le colonisateur. De plus l'Algérie hérita d'un niveau d'analphabétisme très élevé, estimé à plus de 85 % de la population totale, et d'un faible taux de scolarisation de (15.4% en 1955). La maigre proportion des adultes qui savaient lire et écrire en 1955 ne maîtrisait pas

l'usage de la langue arabe, car, dans leur majorité, ils étaient alphabétisés en français.

A cela s'ajoute le taux élevé de l'accroissement naturel de la population algérienne, estimé à 3.3 %. La population a doublé entre 1954 et 1977 de 8.4 millions à 16, 78 millions. Le poids des effectifs jeunes a exercé une forte pression sur l'Etat algérien nouvellement constitué et a donc été nuisible à l'évolution du nouveau système éducatif.

2.2. LES POLITIQUES SCOLAIRES ET LES REFORMES DU SYSTEME EDUCATIF:

2.2.1. La démocratisation de l'enseignement:

Démocratiser l'enseignement, c'est donner une chance égale d'être scolarisés pour des enfants appartenant à différentes couches sociales en tentant de rendre les conditions plus favorables au bon déroulement de la scolarisation des enfants. (Manuels scolaires, bourses, transport, cantines, bibliothèques) dans les établissements et les zones les plus reculés du pays.

Les locaux hérités du passé colonial ne pouvaient abriter les flux importants de la population scolarisable, résultat de la forte reprise de la natalité qu'a connue le pays juste après l'indépendance. La préoccupation majeure des autorités était alors de satisfaire cette demande pressante de scolarisation, au détriment de l'aspect qualitatif du système éducatif.

Dans ces conditions un déséquilibre dans la répartition de l'infrastructure scolaire entre les villes et les campagnes fut engendré. Ce sont les zones urbaines qui ont bénéficié le plus de l'infrastructure créée, tout en attirant les meilleurs enseignants et formateurs, laissant les moins qualifiés et les moins préparés aller assurer cette mission pédagogique dans les zones éparses et lointaines du pays.

Devant cette situation critique (infrastructure insuffisante, des effectifs à éduquer qui augmentent de jour en jour...etc.), des mesures urgentes ont été prises en ignorant l'aspect qualitatif de l'enseignement offert, (abolition des écoles maternelles pré-scolaire, diminution des heures hebdomadaires dans les différents cycles de l'enseignement).

Le manque de personnel qualifié et de locaux a amené les gestionnaires de l'éducation à recourir à la double vacation.

2.2.2. L'algérianisation:

À la suite du départ massif des enseignants européens après l'indépendance, l'algérianisation demeurait la seule issue pour combler ce déficit en corps enseignant qui va avoir une incidence négative majeure sur le processus éducatif. La part des enseignants étrangers a diminué, passant de 7212 sur un total de 19 908 en 1962-63 à 6197 sur 30 666 en 1966-67. (Tableau .2.1.)

Par conséquent, l'algérianisation au sein de l'appareil administratif a été plus rapide qu'au milieu des enseignants. En effet, l'arabisation de celui-ci n'a été que tardive et la formation des enseignants arabisants était coûteuse et prolongée.

Certains manuels et programmes hérités de la période coloniale ont été adaptés aux conditions nationales. Par exemple la matière constituant l'enseignement de la langue française a été modifiée, et des textes d'auteurs algériens d'expression française ont été introduits pour la première fois dans l'histoire du système éducatif algérien.

«Le niveau de qualification du corps enseignant n'a cessé de baisser pendant les années 60 et même au-delà. Par exemple le pourcentage des moniteurs a augmenté de 37 % en 1962-63 à

46% en 1967-68. Le pourcentage des instituteurs a baissé de 22 % pendant la même période. Le problème du recyclage, du perfectionnement et de la formation systématique des enseignants n'a été que partiellement résolu par la création des I.T.E. (Instituts de Technologie de l'Education) en 1970.»⁹

Tableau 2.1. Evolution des effectifs en enseignants répartis selon la nationalité (secteur public primaire)

Année scolaire	Algériens	Etrangers	Total
1960 – 63	12 696	7 212	19 908
1963 -- 64	16 778	9 804	26 582
1964 -- 65	17 108	9 861	26 969
1965 -- 66	21 173	8 499	30 672
1966 -- 67	24 469	6 197	30 666

Source: M.E.N. 1978, n°16, p.22

2.2.3. L'arabisation :

L'introduction de la langue arabe, et la généralisation de son usage dans l'apprentissage des différentes disciplines à l'école était dès l'indépendance un objectif primordial et irréversible. Des moyens considérables ont été consacrés à cet effet, en plus le cadre juridique visant à la réalisation de ce projet social. À la rentrée scolaire de 1963/64 l'étude de la langue arabe était désormais obligatoire dans tous les

programmes, à tous les niveaux. Le volume horaire hebdomadaire consacré à l'étude de la langue arabe était de 7 heures, par contre celui de l'étude de la langue française fut réduit considérablement. La première année élémentaire fut totalement arabisée à la rentrée scolaire de 1964/65 mais la deuxième année élémentaire n'a été arabisée de manière intégrale qu'au début de la saison scolaire 1967/68.

L'effectif des enseignants arabisants a évolué d'une façon remarquable. Il était de l'ordre de 3452 sur un total de 19 908 en 1963. Il est passé à 13 247 sur 30 666 en 1967. (Tableau 2.2.)

« Par contre, l'arabisation de l'enseignement moyen et secondaire (par discipline et par filière) s'est faite dans l'incohérence, l'improvisation et la précipitation. Les changements intervenus ont porté particulièrement sur les horaires qui diminuaient ou augmentaient d'année en année, sans étude préalable de nature à cerner les incidences sur le plan pédagogique ou organisationnel.»¹⁰

« La période des deux plans quadriennaux (1970 – 1977) a été particulièrement marquée par l'accélération d'un processus d'arabisation irréfléchie qui s'avérera non seulement très coûteux mais aussi désastreux pour le développement culturel, économique, technique et scientifique de l'Algérie.»¹¹

Tableau 2.2. Evolution des effectifs en enseignants répartis selon la langue d'enseignement : le cycle primaire

Année scolaire	Francisant	Arabisants	Total
1962 -- 63	16 456	3452	19 908

1963-- 64	22 279	4303	26 582
1964 -- 65	16 008	10 961	26 969
1965 - 66	17 897	12 775	30 672
1966 -- 67	17 419	13 247	30 666

Source: M.E.N. 1978, n°16, p.20.

2.2.4. Le plan quadriennal (1974-1977): l'instauration de l'école fondamentale :

Cette rénovation du système éducatif a vu le jour, juste après celle concernant l'enseignement supérieur en 1971. Les deux réformes étaient dictées par une demande pressante de cadres et de main d'œuvre qualifiée. L'objectif principal visé par cette mesure est de remplacer l'école primaire classique par l'école fondamentale polytechnique, en intégrant les deux cycles primaires et moyen dans un seul cycle dénommé l'enseignement fondamental composé de trois paliers, trois ans pour chacun, d'une durée totale de 9 ans.

2.2.5. La réforme récente de l'enseignement fondamental :

En raison des programmes inadéquats, des méthodes d'enseignement archaïques, du recrutement de personnel enseignant non-spécialisé et peu qualifié, le secteur de l'enseignement s'achemine vers un taux de déperdition alarmant évalué à 23 %. La nécessité de le réformer est une question plus urgente que jamais. Boubekeur Benbouzid Ministre de l'éducation nationale, a déclaré que : «L'école devra se réappropriier les valeurs d'éthique et de déontologie dont

l'observance a nui grandement à sa crédibilité. D'un autre côté, le système éducatif dans son ensemble, doit relever des défis d'ordre externe qui sont liés à trois chocs majeurs : celui de la mondialisation de l'économie qui va engendrer des exigences de qualification de plus en plus élevées ; celui de la société de l'informatique et de la communication qui va modifier les modes d'enseignement ; celui, enfin, de la civilisation scientifique et technique qui va favoriser l'émergence d'une nouvelle forme de société.»¹²

C'est dans ce cadre que s'inscrivent de nouvelles orientations pour la conception d'une nouvelle politique de l'éducation visant à redresser la situation et à améliorer les performances de l'école algérienne. À ce propos le Ministre a ajouté : «Notre objectif, voulu par ce plan de réforme, c'est de ramener le taux de réussite dans différents paliers à 95 % et d'assurer des enseignements de qualité sans revenir sur le principe de l'accès gratuit à l'école.»¹³

Dans un entretien accordé au journal *l'Expression* du 10 et 11 septembre 2004 intitulé " *nous avons entamé une véritable révolution*" Mr. Benbouzid a résumé les réformes récentes de l'enseignement fondamental dans les points suivants:

- «A la rentrée 2003-2004 nous avons allongé le moyen de 3 à 4 ans, tout en réduisant le primaire de 6 ans à 5 ans.
- des changements ont été opérés dans les programmes d'enseignement et les manuels scolaires de première année primaire et première année moyenne.
- Création des IFPM (Instituts de Formation et de Perfectionnement des Maîtres) qui produiront le nouveau profil de maîtres bilingues pour le primaire.

- L'introduction de l'anglais comme seconde langue étrangère en première année moyenne et nous avons entamé la préparation pour l'introduction dès cette rentrée (2004-2005) de la langue française en deuxième année primaire, et nous poursuivons aussi les réformes des nouveaux programmes et des nouveaux manuels pour la deuxième année primaire et la deuxième année moyenne. Au sujet de l'enseignement du français à partir de la deuxième année, le ministre précise qu'en plus de 4000 professeurs existants 2000 ont été recrutés, en faisant appel autant aux nouveaux licenciés en la matière qu'à ceux qui sont à la retraite. «Le français sera enseigné même dans les localités perdues», affirme-t-il en défendant le principe de l'égalité des chances.
- Un nouveau manuel dans la langue Amazighe, pour être enseignée dès la quatrième année primaire dans certaines wilayas, et sera généralisée à l'ensemble du pays dans l'avenir quand la conjoncture le permet. Par ailleurs l'enseignement privé sera institutionnalisé, les textes juridiques, définissant son fonctionnement et son existence légale ont été préparés. L'épreuve d'éducation physique sera une discipline à part entière au BAC et au BEF.

L'informatique dans nos écoles est un facteur déterminant de modernisation de notre système éducatif. Une somme de 3 milliards de dinars a été consacrée par le programme de soutien à la relance économique pour le développement de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le secteur de l'éducation nationale. «Par cet apport, l'administration centrale, les établissements nationaux sous tutelle, les instituts de formation et

les directions de l'éducation de wilayas ont commencé à opérer une mue de leurs méthodes de gestion. Ils devront à terme, mettre en place un réseau national unique, qui sera l'intranet de l'éducation.»¹⁴

Par ailleurs, l'introduction et la généralisation de l'informatique au sein des établissements scolaires sont les préoccupations majeures des responsables de l'éducation. En effet, dans ce sens, un programme est en cours d'exécution, afin de couvrir les 23 000 établissements du pays, affirme le Ministre de l'éducation.

Le facteur humain est le noyau de cette réforme. Mr. Le ministre précise que l'évolution des ressources humaines était à la fois quantitative et qualitative, car dès 1990 le recrutement des enseignants du fondamental a été restreint aux seuls titulaires d'une licence, dont le nombre a quintuplé en passant de 7700 en 1999 à 38 600 en 2004. Le taux d'encadrement qui était de 230 enseignants par inspecteur en 1999, est aujourd'hui proche des normes universelles. Il est désormais de 142 enseignants du primaire par inspecteur et 149 enseignants par inspecteur dans l'enseignement moyen.

2.2.6. La création du Conseil Supérieur de l'Éducation:

La création du CSE était dictée par la faillite de l'école algérienne qui est devenue une réalité avouée surtout depuis la crise politique de 1988, qui a déclenché des débats houleux condamnant tous la médiocrité et l'inefficacité de l'école qui ne produit pour l'économie nationale qu'une main-d'œuvre peu qualifiée, voire démunie de toute compétence dans un monde en pleine mutation.

Le conseil est constitué de cinq commissions permanentes chargées de concevoir une politique éducative nationale qui a pour mission de réformer l'institution éducative en place et donc de redresser la situation, chaque fois que nécessaire.

Le journal officiel n° 18 du 20 mars 1996 a publié le décret présidentiel n°96-101 du 11 mars 1996, portant création du conseil supérieur de l'éducation (CSE) auprès du président de la république.

Le CSE est chargé de « la coopération, de la concertation, d'étude et d'évaluation en matière d'éducation et de formation ». Il participe aussi à l'élaboration de la politique nationale de l'éducation.

2.2.7. La refonte de l'enseignement supérieur de 1971:

Cette réforme de l'université algérienne à l'époque a été mise en place par Mr. Mohammed S. Benyahia après sa nomination à la tête du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) en juillet 1971. Lors d'une conférence de presse, il a précisé les objectifs de la future université algérienne en la situant dans le contexte socio-politique et socio-culturel dominants, en évoquant le triple : « Révolution industrielle », « Révolution agraire », « Révolution culturelle ». Donc l'université devra jouer pleinement son rôle primordial, en fournissant les cadres, la main d'œuvre qualifiée nécessaire à la relance, et la gestion des entreprises socialistes.

Parmi les objectifs fixés par le ministre on peut citer :

1)- « La formation de cadres immédiatement opérationnels exigés par l'effort de développement de l'Algérie en mobilisant l'ensemble de son potentiel;

2)- La diversification des profils de formation pour satisfaire les besoins de l'ensemble des secteurs : « en d'autres termes, l'université doit répondre à toutes les demandes en cadres que lui formuleront les organismes utilisateurs »;

3)- la formation du plus grand nombre de cadres au moindre coût possible afin de rentabiliser au maximum l'ensemble des investissements. Cela est exigé par la nécessité du développement du pays;

4)- Durant sa formation, l'étudiant doit s'imprégner des réalités de son peuple grâce à l'ouverture de l'université sur la collectivité nationale qu'il aura à servir, ce qui permettra de « former des cadres engagés auprès de leur peuple pour la concrétisation des objectifs de la révolution ».

« C'est par la réalisation de ces objectifs que l'université algérienne naîtra, se développera en trouvant sa véritable voix, pourra s'ouvrir valablement sur le monde par l'assimilation fructueuse des progrès authentiques, élèvera constamment son niveau et apportera sa contribution à l'enrichissement du patrimoine universel du savoir pour le bien de tous ».¹⁵

Dans la réalité, l'université algérienne est restée dans l'incapacité de jouer son rôle convenablement dans le contexte du développement économique et social du pays. Cette refonte universitaire ne s'est pas accompagnée d'un renouveau pédagogique concernant le contenu et les méthodes d'enseignement, celles héritées étant généralement archaïque.

2.2.8. La nouvelle réforme de l'université algérienne:

L'université a toujours constitué la pierre angulaire dans le processus du développement économique et social du pays. Elle a connu une

considérable extension de son réseau (56 universités et centres universitaires). En 2003-2004, elle comptait près de 750 000 étudiants et a formé plus de 700 000 cadres depuis l'indépendance.

Vu ce progrès aussi rapide ne peut se réaliser sans faire apparaître des dysfonctionnements qui entravent l'université et l'empêchent d'accomplir sa mission au sein de la société. Les difficultés traversées par l'université l'ont mise dans l'incapacité d'affronter les changements profonds intervenus dans la société sur les plans économique, social, politique et culturel. L'université algérienne nécessite une réforme susceptible de jouer pleinement son rôle primordial dans la construction de l'Algérie de demain.

Dès le début de l'année 1996, des débats se sont déroulés à haut niveau à maintes reprises, et ont été publiés, diffusés dans la presse et les médias.

Deux ans plus tard les décrets exécutifs n°98-253 et 98-254 modifiant et complétant le décret n° 83-544 du 24 septembre 1983 portant statut-type de l'université ont vu le jour le 17 août 1998 et touchent les points essentiels suivants¹⁶:

- 1- L'organisation générale au sein de la faculté,
- 2- La formation doctorale (Magister– doctorat),
- 3- La poste-graduation spécialisée (PGS),
- 4- La coopération inter-universitaire et optimisation des moyens,
- 5- L'habilitation universitaire.

Enfin, le 20 avril 2002 le conseil des ministres a adopté de nouvelles recommandations pour la mise en œuvre de la refonte universitaire.

L'évaluation du système d'enseignement supérieur initiée par la Commission Nationale de Réforme du Système Educatif (CNRSE) a permis d'apprécier objectivement les multiples contraintes et les correctifs à introduire (...). A la lumière des recommandations de ladite commission et des directives du plan de mise en œuvre de la réforme du système éducatif (...). L'un des principaux axes du programme d'action à court, moyen et long termes, arrêté dans le cadre de la stratégie décennale du développement du secteur pour la période 2004- 2013, concerne «l'élaboration et la mise en œuvre d'une réforme globale et profonde des enseignements supérieurs, dont la première étape est la mise en œuvre d'une nouvelle architecture des enseignements, accompagnée d'une actualisation et mise à niveau des différents programmes pédagogiques, ainsi que d'une réorganisation de la gestion pédagogique.»¹⁷

Il s'agit donc:

«• de concilier les exigences légitimes de la démocratisation de l'accès à l'enseignement

supérieur avec celles nécessaire d'une formation de qualité,

- de donner aux notions de compétition et de performance tout leur sens,

- d'asseoir les bases d'une réelle autonomie des établissements conformément aux règles de la

bonne gouvernance,

- de permettre à l'université algérienne de redevenir le pôle de rayonnement culturel et scientifique qu'elle a été, au niveau régional et international,

- de participer au développement durable du pays.»¹⁸

2.2.8.1. Le pourquoi des réformes de l'enseignement supérieur:

Les dysfonctionnements relevés exigent une intervention urgente, aussi bien au niveau de la gestion qu'au niveau des performances et rendement de l'université algérienne pour la faire sortir de sa crise, en la dotant, des moyens didactiques, scientifiques, humains et matériels qui lui permettront de répondre aux ambitions de la société tout en s'intégrant à l'environnement universitaire international.

Cette réforme qui garde son caractère public, doit renforcer l'adhésion de l'université à son entourage social de sorte qu'elle puisse accomplir sa mission de manière satisfaisante, à savoir:

«▪ assurer une formation de qualité, en prenant en charge la satisfaction de la demande

Sociale légitime en matière d'accès à l'enseignement supérieur,

- réaliser une véritable osmose avec l'environnement socio-économique en développant toutes les interactions possibles entre l'université et le monde qui l'entoure,

- développer les mécanismes d'adaptation continue aux évolutions des métiers,

- consolider sa mission culturelle par la promotion des valeurs universelles qu'exprime l'esprit universitaire, notamment celles de la tolérance et du respect de l'autre,

- être plus ouverte à l'évolution mondiale, particulièrement celle des sciences et des

technologies,

- encourager et diversifier la coopération internationale selon les formes les plus appropriées,

- asseoir les bases d'une bonne gouvernance fondée sur la participation la concertation»¹⁹

Pour répondre à ces défis, l'université algérienne engage une réforme de l'enseignement supérieur qui repose sur:

«• l'offre d'une formation de qualité pour une meilleure insertion professionnelle,

- la formation pour tous, tout au long de la vie,

- l'autonomie des établissements universitaires, et l'ouverture de l'université au Monde.»²⁰

2.2.8.2. Le dispositif «Licence/ Mastère/ Doctorat»:

«Le système d'enseignement LMD est pensé en une architecture articulée en trois cycles de formation, conférant à chacun un diplôme universitaire:

- un premier cycle à bac + 3, aboutissant à la Licence,

- un second cycle à bac + 5, aboutissant au Mastère,

- un troisième cycle à bac + 8, aboutissant au Doctorat.

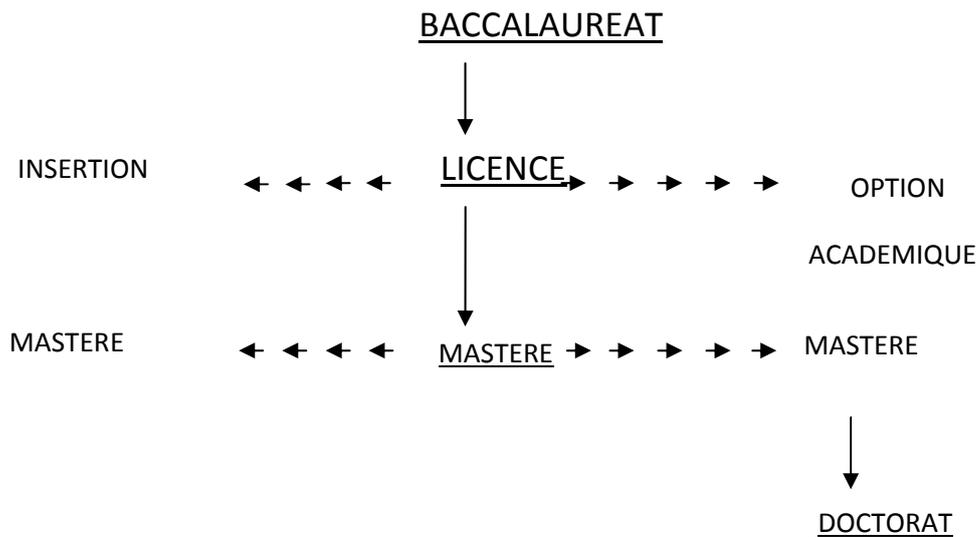
Dans chacun de ces cycles les cursus sont organisés en unités d'enseignement regroupées en semestres d'études.

L'unité d'enseignement possède la qualité d'être capitalisable et transférable, ce qui signifie son acquisition est définitive et pourra être utilisée dans un autre cursus de formation.

Cette capitalisation et cette possibilité de transfert permettent l'ouverture de passerelles entre plusieurs cursus de formation et induisent une

mobilité des étudiants qui auront ainsi une diversité de choix et l'opportunité de suivre un parcours universitaire individualisé». ²¹

Le schéma général du dispositif LMD:

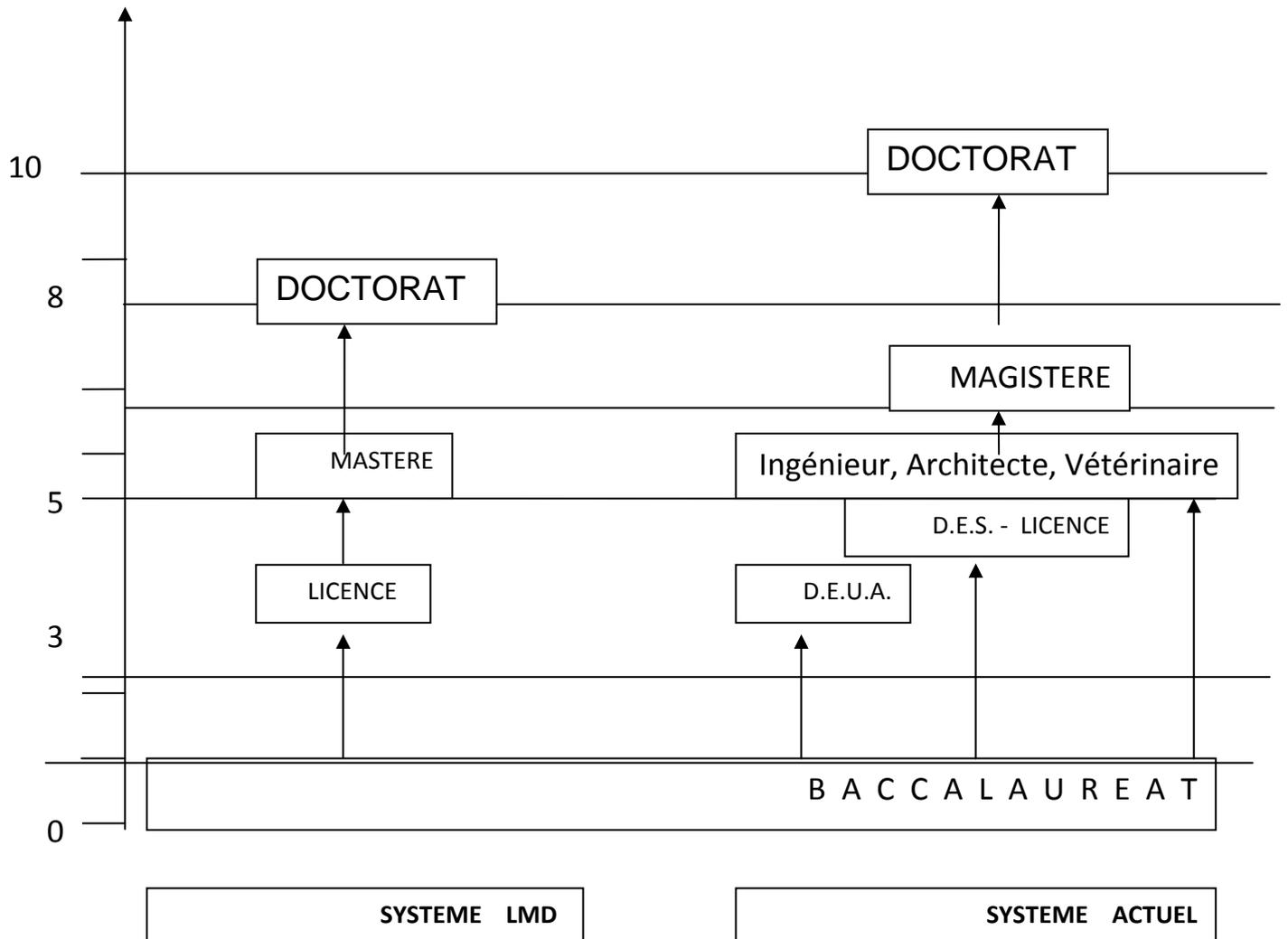


Source : Dossier, Réformes des Enseignements Supérieurs, 2004 F p.10.

Schéma comparatif entre les deux architectures des enseignements supérieurs

Systeme actuel et systeme L.M.D. :

Nombre d'année d'études



Source : Dossier, Réformes des Enseignements Supérieurs, 2004 G pp.20-21.

Compte tenu de cet organigramme il serait approprié d'envisager la mise en place de l'architecture LMD par :

- la conversion de l'ensemble des D.E.U.A. actuellement dispensés en LICENCES APPLIQUEES ou PROFESSIONNELLES, en les adaptant aux besoins du secteur socio-économique après concertation avec l'ensemble des secteurs concernés.
- La réadaptation des diplômes (Licence et D.E.S.) assurés actuellement en quatre années en LICENCE GENERALE d'une durée de 3 années et du diplôme de MAGISTERE d'une durée qui dépasse 6 années généralement en MASTERE RECHERCHE d'une durée de 5 années.

Conclusion:

Depuis ses débuts l'école algérienne est passée par des étapes décisives qui ont marqué son évolution. L'école coranique traditionnelle, premier maillon de cette chaîne en est à l'origine. Puis ce fut la venue de l'association des savants en 1931, pour revendiquer enfin le droit des Algériens à l'instruction.

Dès 1830, l'école française moderne était instaurée en Algérie. Elle interdisait à la majorité des jeunes enfants algériens en âge scolaire d'y accéder, dans le but de consolider l'ordre colonial établi. Dès 1850, cette idée fut rejetée et beaucoup d'écoles ont vu le jour, pour que les autorités coloniales se servent de l'éducation comme un moyen de pacification de la population autochtone.

Au lendemain de l'indépendance, l'appareil éducatif hérité de l'ère coloniale a subi plusieurs transformations à la suite de la mise en œuvre de différentes politiques scolaires visant à la satisfaction de la demande sociale pressante en

éducation d'une part; et d'autre part, à l'amélioration et à la rentabilisation du système d'enseignement. Malheureusement ces politiques n'étaient pas bien-fondées et mal réfléchies, chose qui a engendré des dysfonctionnements au sein de notre système éducatif qui fait aujourd'hui l'objet de larges critiques et débats houleux et qui est soumis à de profondes réformes en vue de redresser la situation.

Références bibliographiques :

*Maître de conférence à l'université de Mostaganem, faculté des sciences sociales.

1- Ouvrages :

1- BENNOUNE Mahfoud, Education, culture et développement en Algérie, Ed. MARINOOR Alger 2000, P. 143.

2- Op. Cit., pp.145-146.

3- Annette et J.GALLOT, Réussir l'école, démocratiser la réussite, Ed. Sociale, Paris 1991, p.66.

4- Pervillé Guy, Les étudiants algériens de l'Université française, 1880-1962, Editions du CNRS, Paris 1984, p. 16

5- Général Auguste-Alexandre Ducrot, d'après sa correspondance, 1839-1871 (Volume 2), Edit. Plon, Paris 1895, p. 107.

6 et 7-Ageron Charles Robert, Les Algériens musulmans et la France: (1871-1919). Edit. PUF, Paris 1968 p. 319.

8- BENNOUNE Mahfoud, Op. Cit., pp.149-150.

9- BENNOUNE Mahfoud, Op. Cit., p.288.

10- BENNOUNE Mahfoud, Op. Cit., p.263.

11- BENNOUNE Mahfoud, Op. Cit., p.264.

2-Dossiers et Articles de presse :

12 et 13-BENBOUZID AU FORUM D'EL MOUDJAHID «La réforme est l'initiative du chef de l'Etat », In El Watan, N°4181, du 07/09/2004, p.5.

14- RENTREE SCOLAIRE, BENBOUZID A L'EXPRESSION «Nous avons entamé une véritable

révolution», In L'EXPRESSION DU 10 et 11/09/2004, pp.2-3.

15- BENNOUNE Mahfoud, Op. Cit., pp.365-366.

16- Journal Officiel n° 60, du 19/08/1998 pp. 5-20.

17- MESRS, Dossier "Réformes des enseignements supérieurs", Janvier 2004, p.4.

18- Dossier, R.E.S., Op. Cit., p.4.

19, 20 et 21- Dossier, R.E.S., Op. Cit., pp.7-8.

Le tourisme au Sahara : un facteur de développement en Algérie ?

Par :Dr YOUSFI Amel

Faculté des science humaines et des sciences sociales
université de Tlemcen

"Un voyageur est une espèce d'historien;
son devoir est de raconter fidèlement ce qu'il a vu
ou ce qu'il a entendu dire; il ne doit rien inventer,
mais aussi il ne doit rien omettre."

(Chateaubriand)

Le tourisme représente un enjeu majeur pour l'économie Algérienne . Pour mieux le développer et l'organiser , la région du sahara plus particulièrement comme d'autant le reste de notre pays réuni les forces vives du tourisme, tout en élaborant la stratégie du développement touristique .

I. *Le tourisme en Algérie :*

Une multitude de définitions et d'appréhensions du phénomène touristique existent mais curieusement la définition du tourisme comme marché est un domaine peu déchiffré en gestion.

On souligne peu d'intérêt de la part des académiciens jusqu'à ce jour¹. Les définitions économiques sont celles qui permettent de construire les comptes satellites de la balance touristique des pays et ne présentent également aucune cohérence.

Le tourisme apparaît à bon nombre de pays comme une activité économique à développer. Si certain pays D'Afrique du nord (Maroc , Tunisie , Egypte) ou d'Afrique de l'est (parcs naturels du Kenya ou de Tanzani) ont déjà une longue expérience de cette activité, pour d'autre , il n'en est rien .²

L'Algérie mise beaucoup sur le tourisme saharien qui constitue le cœur de la stratégie nationale pour le développement de ce secteur afin de promouvoir la destination *Algérie*.

Le tourisme est une activité à double visage à la fois structurante et déstructurante , productive et dégradante, facteur de liberté et instrument de différence . ceci explique ses efforts contrastés, ses apports positifs à l'économie et la nécessité d'en encadrer le développement.³

L'Algérie et surtout le Sahara et les régions du désert sont devenues de nouvelles destinations touristiques qui figurent dans les programmes proposés par les tour-opérateurs et agents de voyages, qui drainent une clientèle avide de découvertes et de sensations.

C'est ainsi que l'activité touristique contribue au développement socio-économique de toute l'Algérie , notamment à travers la création d'emplois temporaires réduisant le phénomène de pauvreté dont souffrent les habitants des déserts.

Le développement du tourisme dans le cadre du développement durable doit être supportable sur le plan économique, viable et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales. Il est donc nécessaire de mettre en place et de développer des mécanismes qui permettent aux différents acteurs concernés (gouvernements, collectivités, secteurs public et privé et populations locales) de travailler ensemble de manière efficace et de créer l'équilibre nécessaire pour

1 Leiper N., **The framework of tourism: towards a definition of tourism, tourist and the tourist industry**", Annuals of tourism Research, Vol. 4, No. 6, 1979 ,p. 390.

2 -, « **Tourisme et société** », revue géopolitique africaine N° 19-20 , Editionn 2005, P215.

³ - Bartini (Paul) , **le tourisme facteur de développement local**, pug collection , 2000, p 128

un développement durable du tourisme dans les déserts.

Ces mécanismes gagneraient à être relayés sur le terrain par la contribution des guides touristiques et l'apport des médias dans l'effort de sensibilisation des voyageurs et des populations locales.

II. La route du Sahara :

Le tourisme au Sahara figure parmi les grands pôles économiques que le gouvernement Algérien tend à développer.

Avec des potentialités touristique naturelles extraordinaires exposées a ciel ouvert dans un vaste désert formé de pierres , gravures et peintures rupestres, témoins d'une richesse des temps et des peuples , l'Algérie peut par conséquent de posséder un pôle touristique les plus important dans le monde.

Si les paysages désertiques sont multiples, tous n'offrent pas le même intérêt touristique. La qualité des paysages, la richesse des patrimoines naturels et culturels ainsi que l'accessibilité des zones sont des critères déterminants dans la création de produits touristiques.

D'autant plus le désert algérien dispose de sites incontournables de notre pays dont des villes merveilleuses du Sahara (Tamanrasset , le Hoggar , le Tassili , Djanet et les oasis de Timimoune)

Le tourisme dans le désert algérien s'adresse à des clientèles en quête de solitude, d'authenticité, de cultures et de traditions, de rencontres avec les populations et de découverte de paysages vierges. La taille d'un groupe et le choix de son mode de déplacement doivent respecter des règles favorisant la qualité des rencontres, celle du voyage ainsi que la satisfaction de la clientèle.

Les manières de découvrir le désert sont nombreuses : en tourisme autonome ou en voyage organisé, dans le cadre de voyages culturels ou d'aventure, pour se dépasser physiquement, se détendre et se « retrouver », pour découvrir et apprendre, pour un jour ou pour plusieurs semaines.

Dans le périmètre des lieux de villégiature, il est proposé des balades de quelques heures en quad ou à dos de chameau.

Ces circuits sont souvent proposés comme extension à un séjour résidentiel, ou dans le cadre d'un voyage de découverte d'un pays. Ils s'adressent à une clientèle peu expérimentée, qui réalise ainsi une première approche des déserts. Que la journée soit organisée au départ d'hôtels balnéaires ou oasiens ; ces circuits sont proposés dans des lieux d'hébergement locaux ou inclus dans le forfait du tour opérateur. Ils incluent parfois de courtes excursions en quad, à pied ou à dos de chameaux.

Généralement réalisés en véhicule, ces circuits sont accompagnés par des chauffeurs guides locaux, parfois coordonnés par un accompagnateur. La formation de ces personnels d'encadrement est aussi importante que la sensibilisation des voyageurs au respect des Patrimoines et de l'environnement.

Autrefois, les déserts attiraient un public de passionnés, avertis et préparés aux conditions de voyage.

Depuis une dizaine d'années, le désert est devenu un produit touristique porteur de fantasmes et médiatisé, notamment en raison des rallyes automobiles qui ont parfois donné une image erronée des conditions de voyage. Parallèlement se sont développés de nouveaux comportements de touristes en quête de destinations « nature », de voyages en petits groupes caractérisés par le souhait de mieux comprendre les espaces traversés et de rencontrer les peuples qui y vivent.

En réponse à cette croissance de la demande de voyages dans les déserts et aux modifications des comportements de consommation (réduction de la durée des voyages, fractionnement des vacances), l'offre s'est orientée vers des circuits plus courts, plus lointains, moins chers, peu diversifiés, parfois au détriment de la qualité des prestations proposées. L'accessibilité aérienne s'est améliorée de manière

continue avec l'apparition de vols charters desservant certaines régions désertiques.

Le tourisme dans les déserts est en plein essor. Pourtant, le seuil de tolérance du nombre de visiteurs est peu élevé dans ces écosystèmes. De la maîtrise du développement touristique (modes de déplacement, tailles des groupes, rapport qualité/prix équitable, etc.) dépend la pérennité de son attrait pour les voyageurs.

Afin de pouvoir maintenir la croissance du tourisme dans les déserts le projet « Les routes des Ksour », mené par le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Gouvernement algérien propose la promotion d'un tourisme durable dans les régions du sud algérien. Le projet emprunte les antiques routes commerçantes du Sahara au travers des sites de Taghit, Beni Abbès, Timimoun, Aghlad, Tinerkouk, Charouine, Guentour, Témacine, Malika et Metlili. Il vise essentiellement à renforcer les capacités des populations et des autorités locales à travers des actions de sensibilisation, de formation, de réhabilitation du patrimoine architectural traditionnel et de préservation de l'environnement basées sur une approche participative avec les acteurs locaux.

Le Ministère du tourisme algérien a mis en place, pour des raisons de sécurité et d'encadrement des voyageurs indépendants, une obligation de recourir, pour tout déplacement touristique, à une agence de tourisme nationale qui met à disposition un guide-accompagnateur. Cette initiative a permis notamment de lutter contre le pillage de sites néolithiques.

Plusieurs documents de sensibilisation sont diffusés par les tour opérateurs français : « Respect du désert » sensibilise les clients voyageant dans les déserts sahariens et du Moyen-Orient au respect de certaines règles de comportement vis-à-vis des populations, de l'environnement et du patrimoine.

III. Le développement touristique : l'avenir est au sahara

Le tourisme représente un enjeu majeur pour l'économie en Algérie, pour mieux le développer et l'organiser la région du Sahara plus particulièrement comme le reste de notre pays réuni les forces vives du tourisme tout en élaborant la stratégie du développement touristique qui se résumant dans ce qui suit :

A. Les adaptations nécessaires à la mise en tourisme des équipements culturels :

Toutes les structures culturelles ne sont pas « touristifiées » et « touristifiables » selon ¹ Berrian. Pour créer une offre de tourisme culturel digne de ce nom, des adaptations sont nécessaires. Bob Mc Kercher et Hilary ² distinguent le patrimoine et s'interrogent : comment rendre un site culturel propre à la consommation touristique ?

Dans ce cadre le patrimoine rapporte, de manière directe ou indirecte, beaucoup plus que ce qu'il coûte, notamment grâce au tourisme. Pour attirer un flux de touriste, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine sont nécessaires.

La valorisation passe par une mise en scène du patrimoine, il s'agit d'utiliser différents moyens pour rendre significatives au visiteur l'identité et les fonctions des objets présentés³. c'est-à-dire insister sur l'interprétation qui revêt un caractère Marketing qui nécessite une bonne connaissance des attentes du public. Il existe de multiples techniques d'interprétation, et les nouvelles technologies offrent dans ce domaine des possibilités toujours plus diverses et spectaculaires et nécessitent le recours à des professionnels.

La sensibilisation des voyageurs à un tourisme plus respectueux est essentielle, car ce sont eux qui

¹ - BERRIANE, M, Tourisme, culture et développement dans la région arabe. Actes du Forum international de Hammamet : Le tourisme culturel, 23, 24 et 25 octobre 1997

Ministère de la culture de Tunisie.

²- Mc Kercher (Bob), Du Cros (Hilary), the partnership between tourism and cultural heritage management ; the Haworth hospitality press, 2002. P.321;

³- Origet Du Cluzeau (Claude) , le tourisme culturel, paris puf, collection Que sais-je ?, p 15.

choisissent l'organisateur de leurs vacances et la manière dont ils voyagent. Les tour opérateurs, de leur côté, en adoptant une politique de production de voyages respectueuse de l'environnement et facteur de développement durable, ont un rôle d'entraînement qui peut « faire la différence ».

B. Valoriser nos sites touristiques :

L'Algérie dispose de potentialités naturelles considérables sur le plan touristique :

La tendance internationale porte la demande vers des activités de loisirs actifs et sportifs , de voyages des découvertes et de écotourisme. Ces segments sont relativement peu présent dans l'offre Algérienne aujourd'hui malgré des potentialités reconnues de notre pays.

Alors que le tourisme dans le sud Algérien comme le reste du pays poursuit son activité comme par le passé avec la même distribution géographique des clients et les faibles investissements dans ce domaine. Et pour mieux valoriser ce secteur en déprime, il faut :

- Améliorer l'offre et le faire savoir par un effort de promotion.
- Différencier l'Algérie des destinations concurrente.
- Réaliser un investissement touristique au sud algérien en consolidant les entreprises touristique d'hébergements, transports, animation et autres, et réhabiliter la condition d'environnement.
- Moderniser l'image traditionnelle du Sahara Algérien.
- Maintenir la sécurité à son niveau actuel.

C. Médiatisation du tourisme au Sahara :

Les médias contribuent à alimenter le désir de déplacement qui est au fondement même du tourisme, à tels point que les médias et le tourisme ont toujours été liés et se développent de connivence. Par « médias touristique » nous entendons cet objet protéiforme qui recouvre aussi bien des médias spécialisés- comme les guides- que des émissions ou rubriques régulières

produites par des médias généralistes, notamment la presse écrite.

Les médias interviennent en donnant aux touristes à voir, à entendre ou à lire le champ de possible. Ce rôle s'est exercé dès les débuts du tourisme¹ ; et sans doute, les récits de voyage ont été les premiers à inviter à la mobilité.

Sans doute que la raison du voyage pour eux c'est de rechercher l'inspiration, repousser les limites de l'inspiration ²... , mais tout cela change avec de nouvelles stratégies qui visent à créer des destinations touristique en utilisant la formidable capacité des médias à diffuser la bonne nouvelle³.

Mais ces appels des médias au tourisme tissent un réseau de représentations que les visiteurs comme les visites auront à cœur de modifier et d'ajuster selon le moment. En effet, la qualité des lieux vus par le touriste est chargée de représentations. On sait que l'intérêt pour la montagne est structuré par la croyance que l'effort produit par l'accession physique aura des efforts bénéfiques sur l'élévation spirituelle. De même, l'escalade des dunes exerce une fascination liée à attendre d'une purification, sans que l'on sache très bien que la traversée du désert en 4x4 est aussi efficace.

Cette fonction de médiation est exercée en complémentarité avec d'autres acteurs et objets qui concourent à permettre aux touristes de circuler dans le monde. Du coup, les médias touristiques font l'objet de tentatives d'influence. Mais il faut rappeler que les touristes sont aussi des lecteurs et des spectateurs, disposant d'informations d'origines diverses , dont les médias touristiques ne constituent qu'une source parmi d'autres . Le guide s'est développé lorsque le tourisme s'est industrialisé. En effet, pendant la phase d'avènement, les touristes sont peu nombreux⁴.

1 - Jafari (Jafar), **le système du tourisme : modèles socio-culturels en vue d'applications théoriques et pratique**, in society and leisure , vol 11, N° 1 ;1988 , P 59

2 Equipe MIT (collectif), **Tourismes 2, Moments de lieux** ,Paris, Belin, 2005.p 102

3 Ibid p 65

4 Bonneau Marie-Christine et Violier Philippe, **Lecture et invention de l'espace urbain dans les guides des villes de l'Ouest de la France** ,Paris, Belin, 1998. P 13.

Internet a d'abord été investi par les professionnels du tourisme qui l'ont utilisé afin de contribuer à maîtriser leurs organisations réticulaires. Le développement d'internet accroît la marge de manœuvre des touristes, d'une part en leur permettant de se mettre en relation directe avec les acteurs locaux du tourisme, qui tentent ainsi d'échapper aux tours opérateurs, d'autre part en facilitant la comparaison entre les offres¹.

Les médias exercent donc un rôle déterminant dans la construction des pratiques touristiques en informant les touristes sur l'adéquation entre les pratiques et les lieux et en contribuant ainsi à l'élaboration des stratégies².

Enfin, les médias ne se contentent pas de produire des images qui entretiennent les rêves d'évasion. Ils fournissent aussi des clés d'accès aux lieux touristiques, informations indispensables pour se rendre physiquement dans les lieux autant que pour s'y tenir et en jouir. La relation entre touristes et média est régie par une tension entre influence et autonomisation qu'il conviendrait d'examiner plus avant.

Conclusion

L'activité touristique dont la dynamique ne cesse de s'affirmer est bien présente en Algérie. Elle revêt plusieurs formes et ne se limite pas au seul tourisme international. Sa position géographique ensoleillée et sa culture riche et diversifiée, à proximité de la première zone d'émission du tourisme mondial qu'est l'Europe va lui permettre comme certains pays mitoyens comme le Maroc ou la Tunisie d'accueillir des touristes, reste le rôle de l'état à bien développer ce secteur très rentable.

Bibliographie

- Bartini (Paul) , **le tourisme facteur de développement local**, pug collection , 2000.
- BERRIANE, M, **Tourisme, culture et développement dans la région arabe**. Actes du Forum international de Hammamet : Le tourisme culturel, 23, 24 et 25 octobre 1997 Ministère de la culture de Tunisie.
- Bonneau Marie-Christine et Violier Philippe, **Lecture et invention de l'espace urbain dans les guides des villes de l'Ouest de la France** ,Paris, Belin, 1998.
- Équipe MIT (collectif), **Tourismes 2, Moments de lieux** ,Paris, Belin, 2005.
- Frances Patrick , **Faut-il tuer les touristes ?**, in *Les Vacances*, revue « *Mutations*», n°111, 1990.
- Jafari (Jafar), **le système du tourisme : modèles socio-culturels en vue d'applications théoriques et pratique**, in *society and leisure* , vol 11, N° 1 ;1988
- Leiper N., **The framework of tourism: towards a definition of tourism, tourist and the tourist industry**, *Annuals of tourism Research*, Vol. 4, No. 6, 1979.
- Mc Kercher (Bob) , Du Cros (Hilary) , **the partnership between tourism and cultural heritage management** ; the Haworth hospitality press, 2002.
- Origet Du Cluzeau (Claude) , **le tourisme culturel** , paris puf , collection Que sais- je ?.
- **Tourisme et société** , revue géopolitique africaine N° 19-20 , Edition 2005.

¹ - Frances Patrick, **Faut-il tuer les touristes ?**, in *Les Vacances*, revue « *Mutations*», n°111, 1990. p169

²- Ibid , p 170